

« J'ai été arrêté à Alger le mercredi 12 juin par les paras de la 10^e DP (bérets bleus). Il était environ 18 h 30 lorsque, conduit par le lieutenant Charbonnier, je pénétrai dans l'immeuble en construction, situé face au cinéma *Rex*, sur la route qui mène de Châteauneuf à El Biar. On m'introduisit immédiatement dans un bureau situé au 3^e ou 4^e étage. Un autre officier, que j'appellerai dans la suite de ce récit *le deuxième lieutenant* (j'ignore encore son nom) s'y trouvait déjà. Le lieutenant Charbonnier me demanda de lui dire quels étaient les noms et les adresses des personnes qui m'avaient hébergé, avec qui j'étais en rapport et enfin quelles avaient été mes activités depuis le moment où j'avais quitté mon domicile.

Je répliquai que, directeur d'*Alger républicain*, j'avais continué à m'occuper de la défense de mon journal, illégalement interdit depuis septembre 1955, que tous mes efforts avaient tendu à éclairer l'opinion publique sur la nécessité d'une presse libre en Algérie et plus particulièrement de la reparation d'*Alger républicain*, condition indispensable, selon moi, pour la recherche d'une solution pacifique. En témoignaient mes lettres et mes démarches auprès du président du Conseil et du ministre de l'Information de l'époque, Guy Mollet et Gérard Jacquet ; quant à me faire le dénonciateur des personnes qui m'avaient hébergé, que je pouvais avoir rencontrées, je m'y refusais absolument.

- *Je vous donne une chance*, me dit alors le lieutenant Charbonnier, *voici un crayon et du papier, écrivez tout ce que vous avez fait depuis novembre, en indiquant les personnes que vous avez rencontrées.*

Comme je maintenais mon refus, il se tourna vers le deuxième lieutenant et lui dit :

- *Ce n'est pas la peine de perdre notre temps, n'est-ce pas ?*

L'autre acquiesçant, il prit alors le téléphone et demanda qu'on prépare « *une équipe pour une grosse légume* ». Quelques instants plus tard, un para m'accompagnait, jusqu'à l'étage inférieur. Je sus plus tard que ce para était en réalité un policier algérois, détaché auprès de la 10^e DP. Il se nomme Lorca et est originaire de Perrégaux.

A l'étage inférieur, on me fit pénétrer dans une pièce qui doit normalement servir de cuisine lorsque l'immeuble sera terminé. On m'ordonna aussitôt de me déshabiller et de me coucher sur une planche spéciale, munie aux deux extrémités de lanières de cuir. On m'attacha alors les poignets au-dessus de la tête et ensuite les chevilles avec ce système de lanières. Une demi-heure après, environ, le lieutenant Charbonnier entra dans la pièce et on me demanda si j'avais réfléchi; comme je répondais que je n'avais pas changé d'opinion et que je protestais contre des procédés aussi odieux, on me répondit par une bordée d'insultes et d'obscénités et la séance commença.

On me transporta d'abord (toujours attaché sur la planche) dans une pièce plus grande.

- *Tu connais cet appareil ? Tu en as entendu parler, hein ?* me dit le lieutenant Charbonnier en me montrant une magnéto. Immédiatement, un para assis sur ma poitrine me brancha une électrode sur le lobe de l'oreille droite et l'autre au doigt et les décharges électriques se succédèrent. Pour m'empêcher de crier, le para assis sur ma poitrine m'enfonça ma chemise roulée en boule dans la bouche en guise de bâillon. Pendant ce temps, deux autres resserraient les lanières aux pieds et aux mains. Cependant qu'installés autour de moi, assis sur des paquetages, attendant que je parle, le lieutenant Charbonnier, le rhéostat en main, le deuxième lieutenant et le capitaine Devis se faisaient apporter des bouteilles de bière, la séance se prolongeant.

Après qu'ils m'eurent successivement aspergé d'eau « *Pour que ça donne mieux* », puis accroché les pinces électriques sur les doigts, le ventre, la gorge, les parties sexuelles, ils me détachèrent, et me firent me relever à coups de gifles et à coups de pieds. On me fit me rhabiller à moitié (pantalon et veste). Le deuxième lieutenant me fit alors mettre à genoux, m'attachant ma cravate autour du cou comme une corde, se mit à me secouer et à me serrer, à m'étrangler, cependant qu'il me frappait au visage de toutes ses forces.

Absolument fou de rage, il me hurlait dans la figure :

- *Tu vas parler, salaud ! Tu es foutu, tu es un mort en sursis ! Tu as fait des articles sur les exactions et les tortures, eh bien ! maintenant c'est sur toi que la 2^e DP les commet ! Et ce qu'on fait ici, on va le faire en France. Ce qu'on te fait, on le fera à ton Mitterrand et à ton Duclos !*

Continuant à me frapper, il criait : - *Ici, c'est la Gestapo... Tu sais ce que c'est que la Gestapo ? Tu vas disparaître. Personne ne sait que tu es arrêté, tu vas crever et ta putain de République, on la foutra en l'air aussi !*

Puis à nouveau toujours à coups de gifles et à coups de pieds, on me ramena vers la planche. À nouveau déshabillé, je subis encore le supplice de l'électricité. les pinces branchées sur le sexe, la gorge, la poitrine.

- *Tu ne sais pas nager*, dit Lorca, *on va t'apprendre.*

M'entourant la tête d'un chiffon, ils me plantèrent un taquet de bois entre les mâchoires, puis, portant la planche jusqu'à l'évier de la cuisine, ils me maintinrent la tête sous le robinet auquel était fixé un tuyau de caoutchouc. À trois reprises, ils m'amènèrent au bord de l'asphyxie complète, me retirant *in extremis* pour que je puisse reprendre haleine. À chaque passage, capitaine, lieutenant et paras me martelaient le ventre à coups de poings assénés de toutes leurs forces pour me faire rejeter l'eau absorbée. Au quatrième passage, je m'évanouis et je ne repris connaissance qu'allongé sur le ciment.

- *Tu as bien failli y passer*, me dit le lieutenant Charbonnier, *mais je ne crois pas que tu vas toujours pouvoir t'évanouir, on a des médicaments pour ça. Alors, tu parles ?*

Comme je restais silencieux, on m'attacha les chevilles, puis, plusieurs paras me soulevant à la fois, on m'accrocha les pieds en l'air à une barre de fer de la cuisine. J'entends ensuite mes bourreaux dire en riant :

- *Maintenant, on va le roussir !*

Avec des torches faites de journaux roulés, Lorca me passa alors la flamme sur le sexe et sur les jambes, puis, avec sa cigarette, il commença à me brûler la pointe d'un sein.

Ensuite, les coups reprurent, les paras se relayant pour me frapper.

Vers 4 h 30, le jeudi matin, on me détacha. Je ne tenais plus seul debout. À coups de pieds, on me fit dévaler l'escalier, on m'attacha enfin les poignets très haut derrière le clos avec des cordelettes et on me jeta dans une cellule jusque vers les huit heures du matin.

Je changeai alors de cellule. Il s'agissait plutôt d'un grand placard sans lumière du jour, situé près du mess (pendant les séances de torture qui suivirent, j'entendis souvent les disques qu'on y jouait). Les séances reprurent avec des interruptions de récupération jusqu'au vendredi.

J'étais trop épuisé pour crier ou me débattre, et c'est sans doute pour cela qu'on jugeait suffisants mes liens. Je ne fus donc plus attaché sur la planche. Je ne saurais dire combien de nouvelles séances de tortures j'endurai exactement, mais la plus longue eut lieu l'après-midi du jeudi avec une courte interruption vers le soir, puis reprise jusque tard dans la nuit. J'étais toujours étendu sur le ciment, les poignets sciés par les cordelettes, constamment branché, même entre deux séances. C'étaient le lieutenant Charbonnier, le deuxième lieutenant, le capitaine Devis, un autre lieutenant nommé Jaquet, et trois paras dont Lorca, qui se relayaient pour tourner la manivelle de la magnéto que les tortionnaires dans leur argot appelaient Gégène.

- *Il faut lui fourrer dans la bouche*, dit le deuxième lieutenant. M'ouvrant la bouche de force, ils m'enfoncèrent un fil dénudé jusqu'à la gorge. Sous les décharges électriques, mes mâchoires étaient crispées et comme soudées entre elles. Je sentais ma tête comme traversée d'étincelles et d'images de feu. Je croyais sentir mes yeux jaillir de leurs orbites. Sous la douleur, je me frappais la tête de toutes mes forces contre le sol.

- *N'essaie pas de t'assommer, tu n'y arriveras pas*, dit le deuxième lieutenant.

Entre deux secousses, le lieutenant Charbonnier me dit :

- *A quoi ça te sert tout ça ? On va prendre ta femme, tu crois qu'elle tiendra le coup comme toi ? On t'a prévenu, on ira jusqu'au bout. Personne ne saura que tu es mort.*

Le deuxième lieutenant me menaça alors de s'en prendre à mes enfants, (qui résidaient en France).

- *Tu sais qu'on enlève des civils en France, tu le sais. Tes gosses arrivent par avion ce soir. Parle ou il va leur arriver un accident.*

Entre deux séances d'électricité, le deuxième lieutenant s'installa sur mes jambes et se mit à me brûler la pointe des seins avec des allumettes qu'il enflammait une à une, cependant qu'un para (un nouveau) me brûlait la plante des pieds. Le vendredi, je n'étais plus capable de me tenir assis, ni de m'adosser seul au mur. J'avais les lèvres, la langue, la gorge sèches comme du bois. Les bourreaux savent que l'électricité assèche terriblement le corps et crée une soif insupportable.

Le deuxième lieutenant me dit :

- *Il y a deux jours que tu n'as pas bu, tu ne crèveras pas avant quatre jours. Tu sais ce que c'est que la soif ? Ce soir tu lécheras ta pisse !*

Et, versant de l'eau d'un quart dans un autre, il faisait couler l'eau tantôt devant mes yeux, tantôt près de mes oreilles, il approchait le quart de mes lèvres pour le retirer aussitôt.

Puis, comme devenu subitement humain, il dit :

- *Allons, ou n'est pas tellement vaches... Je vais te faire boire quand même.*

Il sortit et revint quelques minutes après avec un grand pichet de zinc. Tandis qu'un para me pinçait le nez, de façon à ce que je garde la bouche ouverte, il me fit absorber le contenu du récipient ! De l'eau atrocement salée.

La dernière séance d'électricité dirigée par le capitaine Devis fut en même temps un simulacre de préparation d'exécution

- *C'est ta dernière chance*, me dit-on, et tandis qu'on me branchait à nouveau, un para sortait un revolver et le posait sur ses genoux comme dans l'attente d'un ordre.

Le vendredi soir, enfin, je reçus la visite d'un officier qui sur le ton courtois me dit :

- *Ecoutez, je suis l'aide de camp du général Massu, répondez aux questions que l'on vous pose et je vous fais transporter tout de suite à l'infirmerie. Dans huit jours, vous avez ma parole d'honneur, vous serez en France avec votre femme. Sinon, vous allez disparaître, Vous avez 30 ans, c'est jeune pour mourir.*

Je me souviens que la seule réponse que je lui donnai fut :

- *Tant pis.*

Il me dit, alors :

- *Il ne reste plus qu'à vous suicider. Je verrai peut-être un jour vos enfants. Voulez-vous que je leur dise que j'ai connu leur père ? Ça me fait de la peine de vous voir dans cet état, mais vous savez si vous me laissez partir, les autres vont revenir.*

Un peu plus tard, deux paras me transportaient (j'étais incapable de me tenir seul debout) jusqu'à une autre cellule où se trouvait une paillasse et on me laissait enfin reposer. De nouveau, tout l'aréopage de mes bourreaux se réunissait dans ma cellule, le lendemain, samedi, dans l'après-midi. S'y étaient joints aussi le commandant et deux inspecteurs en civil. Pendant une demi-heure, ils reprirent toutes les menaces que j'avais déjà souvent entendues :

- *On mettra un mois, deux mois, trois mois, on a tout le temps, tu parleras ! Tu crèveras et personne n'en saura rien !*

Et sur le mode ironique :

- *Ce qu'il veut, c'est être un « héros » pour avoir une petite plaque sur une place dans quelques centaines d'années.*

Le lundi, on commença à s'occuper de mes plaies. J'avais trois grosses brûlures infectées à l'aine dont je porte encore des cicatrices, des brûlures aux mamelons des seins, aux doigts (auriculaire et index) des deux mains encore visibles aujourd'hui, des écorchures sur la poitrine, le ventre, les parties sexuelles et sur le palais et la langue, provoquées par les fils électriques dénudés. Pendant 15 jours, ma main gauche resta insensible et paralysée. Encore aujourd'hui, le pouce de cette main demeure insensible. La nuit, enfin, pendant plus de trois semaines, mon corps était ébranlé de secousses nerveuses, comme si la torture électrique me poursuivait encore. Jusqu'à maintenant, je continue à avoir des troubles périodiques de la vision. De plus, le frottement des liens aux poignets m'ont laissé des cicatrices visibles.

Durant, un mois, j'ai été illégalement détenu dans une cellule dans des conditions matérielles et morales ignobles. Toutes les nuits, j'entendais à travers la cloison hurler les hommes que l'on torturait sans interruption jusqu'au matin. Les premières nuits, je crus reconnaître les cris de ma femme qui, dans l'odieuse chantage qui m'avait été fait, était également promise aux supplices. Je fus interrogé à nouveau à deux reprises mais sans nouvelles tortures. On me menaçait seulement périodiquement d'exécution sommaire.

Le mercredi 26 juin, un officier en civil vint me trouver et me fit remarquer que je pouvais aisément me suicider, il y avait en effet dans la cellule près de deux mètres de fil électrique.

Le jeudi 11 juillet, je subis enfin un dernier interrogatoire de la part du capitaine Faulk, qui me jeta par terre d'une giflette pour « *m'apprendre à ne pas répondre avec insolence* ». Le vendredi 12 juillet, j'étais interné au camp de Lodi.

Je porte donc plainte entre vos mains, Monsieur le procureur, contre le capitaine Devis, les lieutenants Charbonnier et Jaquet, le para Lorca et tous les autres (dont le deuxième lieutenant) que l'information pourra révéler, pour tortures, séquestration arbitraire, menaces de mort. Je porte plainte également pour violences contre le capitaine Faulk. »

Henri Alleg, lettre à M. le Procureur de la République, Alger, 30 juillet 1957